



**MANTES - LA - JOLIE**



**DIRE CE QUE L'ON FAIT ET FAIRE CE QUE L'ON DIT**

**LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES NUMÉRO 152 -**

**SEPTEMBRE 2023**

**Marc Jammet**

**Conseiller municipal de 2002 à 2022**

**Samedi 23 septembre, nous vous invitons au**

## **BARBECUE DES COMMUNISTES**

### **COURRIER.**

Marc Jammet PCF Mantes-la-Jolie  
BP 71524 - 78205 Mantes-la-Jolie.

### **E-MAIL**

marc.jammet@wanadoo.fr

### **BLOG**

<http://www.marcjammet.fr>

### **FACEBOOK**

Facebook.com/marc.jammet.7

### **NOTRE TÉLÉVISION**

#### **Le dernier enregistrement:**

- ♦ Interview sur la radio locale RVVS (Les Mureaux). Au menu: la taxe sur les ordures ménagères et la bataille des retraites

==> Page « NOTRE télévision » sur mon blog

*Nous pouvons vous envoyer régulièrement cette lettre par mail (communiquiez-nous alors votre mail) ou par La Poste (communiquiez-nous votre adresse) et si vous estimez que la démocratie passe par l'information des citoyens, vous pouvez nous aider en nous adressant une contribution financière à Marc Jammet, PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524, 78205 Mantes-la-Jolie).*

**N**ous avons le plaisir de vous inviter au **Barbecue des communistes** qui aura lieu **samedi 23 septembre** à partir de midi  
**Espace Guy Mainière**  
64 rue Maurice Braunstein  
À Mantes-la-Jolie  
(à côté du Lac des Pécheurs)

A la bonne franquette, nous proposons à chaque participant d'apporter avec lui un hors d'œuvre, un dessert ou/et une boisson et nous nous occupons du barbecue en tant que tel (poulet, merguez, saucisses de dinde) - ce qui nous permet de limiter la **participation financière à 5 euros.**

#### **Au menu:**

- ♦ 12h30. Petit mot de bienvenue et apéritif offert par notre section.
- ♦ Puis barbecue.

**De quoi passer un après-midi agréable dans la bonne humeur.**

Si vous vous intéressez à la vie et au développement de l'activité du PCF ou tout simplement que vous en êtes curieux, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Bien à vous,

Marc Jammet

## PLACE SAINT-MACLOU

### **Sa défiguration est une priorité ?**

19 arbres abattus ! A cette annonce, de nombreux riverains ont exprimé leur mécontentement.

Ils ont raison - d'autant que ce projet présente également bien d'autres inconvénients.

La démocratie avec une consultation où on a caché certaines informations et sur l'air de « cause toujours » en réponse aux « arguments qui gênaient » (*une baisse importante de l'activité des commerçants, une nouvelle réduction du stationnement de surface*).

Le réchauffement climatique avec l'abattage d'arbres de plus de 20 ans remplacés par de plus jeunes pendant que la perméabilité du sol ne sera pas plus assurée qu'auparavant alors qu'une des conséquences du réchauffement climatique c'est de forts orages entraînant d'importants ruissellements.

Un coût de 29 millions d'euros qui auraient sans doute pu être utilisés ailleurs pour satisfaire des besoins criants.

Faites ce que je dis, pas ce que je fais ? Derrière les belles promesses, il y a les votes. Lors du conseil municipal du 3 juillet dernier, les groupes « Un nouveau cap » (*droite Cognet*) et Printemps Mantais (*Verts & Divers droite*) ont voté pour ce projet tandis que « Mantes Unie » (*droite Bédier*) s'est abstenu ... après avoir voté à la GPSEO une subvention de 22 millions d'euros au projet.

## ILE-DE-FRANCE

### **Valérie Péresse débaptise le lycée Angela Davis**

Elle a osé. En Seine-Saint-Denis, le lycée va donc changer de nom parce que l'ex candidate à la Présidente a décrété que la militante américaine antiraciste ne faisait pas l'unanimité.

Cette unanimité, Nelson Mandela ne l'a jamais faite non plus. C'est même comme cela que le « plus ancien prisonnier du monde » a fortement contribué à la fin de l'Apartheid en Afrique du Sud.

La Présidente du Conseil régional, quant à elle, ne peut dissimuler sa haine de classe !

## LAÏCITÉ

### **Mise à mal par la municipalité**

Deux nouveaux stands ont fait leur apparition à la fête de Gassicourt le 8 juillet dernier: l'association *Percée*.

Celle-ci n'est en fait que le faux-nez du « Centre chrétien de Mantes-la-Jolie » et est déjà intervenue es qualité dans une conférence organisée au Centre de vie social de Gassicourt (*financé par la CAF des Yvelines*).

La municipalité n'en est pas à son coup d'essai: lors de « Sports et culture » un autre stand avait fait son apparition: celui de l'école privée La Boussole sans oublier que depuis 2018 c'est une autre association (*Cap Mariages*) liée à « la manif pour tous » qui a le

droit d'organiser des « formations » aux futurs mariés sur la base d'une liste que le maire s'est engagé à lui fournir.

Décidemment le respect de la laïcité qui prévoit notamment qu'aucune religion ne doit s'imposer dans la vie publique est de plus en plus inconnu à Mantes-la-Jolie.

## ECOLE. EN MAI, LE MAIRE ASSURAIT S'EN OCCUPER

### **On est passé de 7 à 10 fermetures de classes !**

Madame de Sévigné, Jules Verne, Gabrielle Colette, Jean-Jacques Rousseau, Jean Mermoz, Ferdinand Buisson, Les Tulipes, Pierre de Coubertin, Les Myosotis, Les Capucines. 10 fermetures de classes sont annoncées et une ouverture annulée (*Les Anémones*).

Le Maire, plutôt que d'informer largement la population et de lancer la mobilisation a préféré négocier et continuer sur sa lancée de regroupement des écoles. Ce sera le cas du groupe scolaire Rousseau qui va nécessiter des travaux (*dans l'école Colette*) en pleine année scolaire et entrainera la fermeture de l'école maternelle Les Anémones (*est-ce pour cela que l'ouverture prévue d'une classe y a été annulée ?*)

## ECOLE. SUITE

### **Unanimité des élus pour regrouper ou casser des écoles.**

Le 3 juillet dernier, c'est à l'unanimité que les élus (*droite « Cognet », droite « Bédier », Printemps Mantais*) ont approuvé le regroupement des écoles Rousseau, Colette, Jonquilles.

Ce projet aboutirait à une vraie « usine à gaz » puisque cette école deviendrait la plus importante de la Ville devant Uderzo.

A la clef également, la fermeture de l'école maternelle « Les Anémones » pourtant la mieux sécurisée de toutes les écoles (*pas une rue à traverser*).

### **JE SOUHAITE ADHÉRER À LA SECTION**

#### **DE MANTES-LA-JOLIE**

NOM: ..... PRÉNOM: .....

ADRESSE: .....

TÉLÉPHONE:.....E-MAIL: .....

**PCF SECTION DE MANTES-LA-JOLIE.** Boite postale 71524 78205 Mantes-la-Jolie.

pcfmlj@orange.fr - Blog:

**[www.pcfmanteslajolie.fr](http://www.pcfmanteslajolie.fr)**